



# Secouriste SST - initiale

## PUBLIC :

Tout salarié des entreprises, de l'Etat ou des Collectivités territoriales.

## PRÉ-REQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## ACCESIBILITÉ :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (nous consulter)



## RÉFÉRENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES :

- Code du travail (L.4121 et R.4121 et suivants, R.4224-15, R.4224-16),
- Circulaire CNAMTS CIR 32/2010 du 3 décembre 2010 relative au sauvetage secourisme du travail
- Document de Référence de l'INRS **V5.01\_2024**
- Directives "**Covid-19**" de l'INRS des 26 juin, 03 & 20 novembre 2020

## OBJECTIFS :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- être acteur de prévention dans l'établissement.

## PROGRAMME (CONFORME AU GUIDE DES DONNÉES TECHNIQUES ET CONDUITES À TENIR DE L'INRS V5.01/2024) :

### **Domaine de Compétences 1**

Conformément au Guide des données et conduites à tenir de l'INRS (V3.06/2019) :

- Le cadre juridique de l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail
- Situer le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail et l'intérêt de la prévention dans le contexte "**Covid-19**"
- Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Faire alerter et informer

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- Les situations inhérentes aux risques spécifiques (le cas échéant)

- Situer le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention de l'établissement
- Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail en matière de protection au profit d'actions de prévention.

## Domaine de Compétences 2

- Le cadre juridique de l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail

## FORMATEUR :

Formateur certifié pour l'enseignement du Sauvetage Secourisme du Travail par l'Institut National de Recherche et de Sécurité - INRS (organisme de tutelle)

## DURÉE :

2 jours.

## DELAIS D'ACCES :

Inscription en présence ou à distance.  
15 jours avant le début de la session.

## TARIFS :

Tarif et devis sur demande.

## VALIDATION :

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Cet enseignement est réalisé pour un groupe de 4 à 10 personnes en intra-entreprise ou interentreprises.

- Méthode active des apprentissages,
- Méthode participative, collaborative,

Une pratique à l'oral avec des entretiens réguliers entre le stagiaire et les formateurs. Des mises en situation de cas pratiques et opérationnels.

### Suivi résultats et évaluation :

- Un test de positionnement initial,
- Une évaluation formative type QCM, exercices à l'écrit ou à l'oral, tests de connaissances...,
- Une évaluation sur la grille d'évaluation INRS sur les cas pratique tout au long de la formation détermine la maîtrise des compétences du bénéficiaire.

### Contact :

Référent pédagogique & accessibilité : Jean Fabrice ANIMA.

Tel : 0692 11 11 18 / mail : [anima.fab@gmail.com](mailto:anima.fab@gmail.com).

Site internet : [ajfformation.net](http://ajfformation.net).

Version 4- 02/2024.